

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00591
Numéro SIREN : 890 442 015
Nom ou dénomination : 3VAL

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2022 sous le numéro de dépôt 1195

3VAL
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 2 rue des Rossignols
12850 ONET LE CHATEAU
890 442 015 RCS RODEZ

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze février,
A 18 heures,

Monsieur Julien VALIERE,
demeurant 2 rue des Rossignols, 12850 ONET LE CHATEAU,

Associé unique de la société 3VAL,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Directeur Général.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Patrick, Paul, Marcel VALIERE

Né à FONTENAY-SOUS-BOIS (94) le 16 août 1978,

De nationalité française,

Demeurant place de la Peira 12160 MOYRAZES.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique rappelle que selon l'article 14 des statuts, le Directeur général dispose du pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers.

Toutefois, il est expressément décidé qu'au titre de ses fonctions de Directeur Général Monsieur Patrick VALIERE ne disposera pas du pouvoir de représenter la Société.

Il disposera toutefois du pouvoir de réaliser tout achat inférieur à 1 500 euros HT.

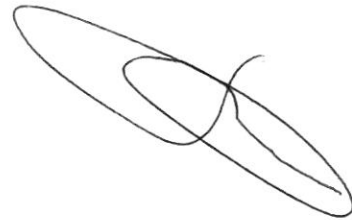
Monsieur Patrick VALIERE ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

M. Julien VALIERE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a final flourish, all contained within a large, elongated oval shape.